

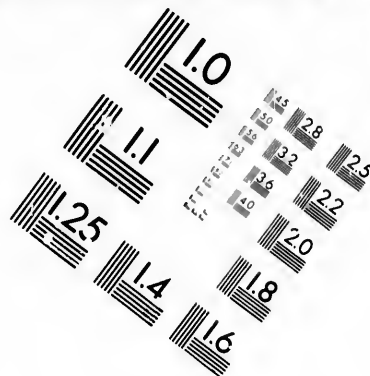
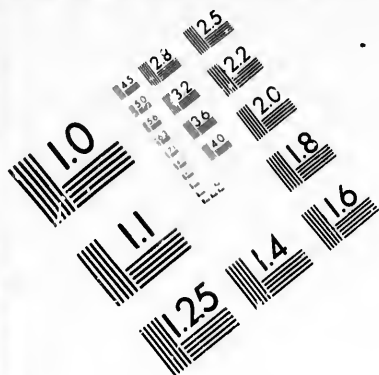
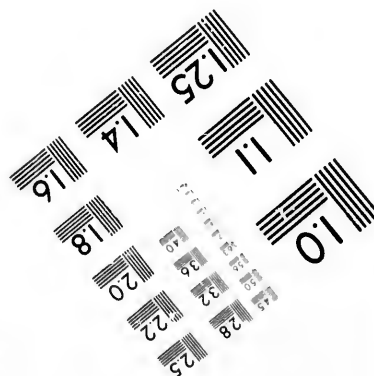
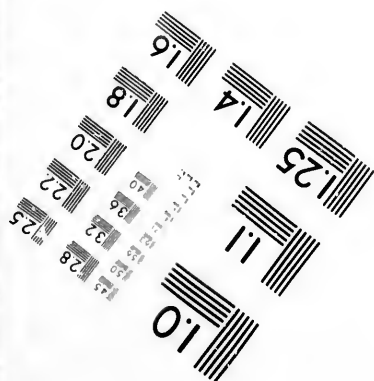
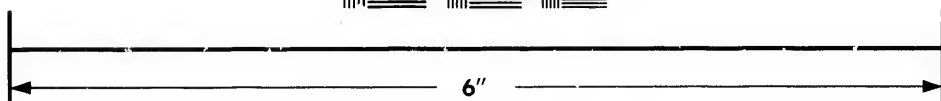
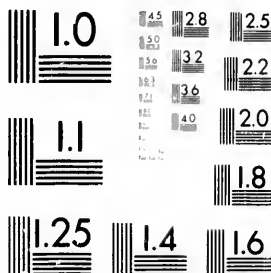


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Ca

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☐ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☐ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

- ☒ This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

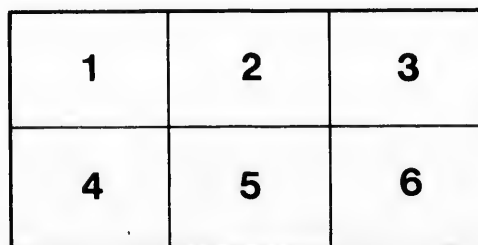
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

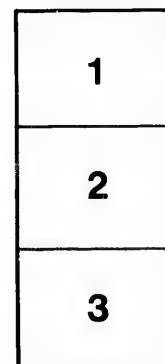
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



tails
du
odifier
une
image

s

errata
to

pelure,
on à

UN JUBILÉ SACERDOTAL

CELEBRATION DES

NOCES D'OR

—DE—

M. LE CHANOINE ARCHAMBEAULT

A ST. HUGUES, 13 JANVIER 1887.

O. P. M.



MONTREAL

CIE. D'IMPRIMERIE ET DE LITH. GEBHARDT-BERTHIAUME

No. 30, RUE ST-GABRIEL.

1887.

0000000000





J. Misael Archambault & Co

UN JUBILÉ SACERDOTAL

CELEBRATION DES

NOCES D'OR

M. LE CHANOINE ARCHAMBEAULT

A ST. HUGUES, 13 JANVIER 1887.



MONTREAL

MAISON D'IMPRIMERIE ET DE LITH. GEBHARDT-BERTHIAUME
No. 30, RUE ST-GABRIEL.

1887.

1887
(83)

1887
(83)

114605

CÉLÉBRATION DE

NOCES D'OR DE M. LE CHANOINE ARCHAMBEAULT

A SAINT-HUGUES.



Le 13 janvier 1887, on célébrait à Saint-Hugues les noces d'or de monsieur l'abbé Louis Misaël Archambeault, ancien curé de cette paroisse et chanoine titulaire de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Quelques jours auparavant, le *Courrier de Saint-Hyacinthe* publiait à ce sujet les lignes suivantes :

"Le *Courrier* est heureux d'offrir aujourd'hui au vénérable patriarche de Saint-Hugues, M. le chanoine Archambeault, l'expression de son respect le plus profond et de ses félicitations les plus empressées à l'occasion de sa cinquantième année de prêtrise.

"C'est une faveur particulière du Ciel que de chômer un tel anniversaire, et Dieu, en cette circonstance, a voulu récompenser le mérite et faire éclater davantage les vertus de son vénérable serviteur.

"Nous nous associons de grand cœur aux manifestations de sympathie du clergé du diocèse et à la joie de la paroisse de St-Hugues qui a grandi et prospéré sous la tutelle vigilante et les enseignements de ce prêtre vertueux, et nous voulons prendre part aux réjouissances du jour en esquissant à grands traits la vie pleine de mérite de cet homme de bien.

"M. Archambault appartient à une des plus anciennes et des plus respectables familles de St-Antoine dont nombre de membres ont été des citoyens honorés de l'estime publique par les qualités qui les distinguaient. Le père de M. le curé de St-Hugues, appréciant les avantages de l'éducation, a voulu en faire jouir la plupart de ses enfants. Quatre d'entre eux ont fait en tout

ou en partie des études classiques. L'aîné de ceux-ci a terminé au collège de St-Hyacinthe le cours qu'il avait commencé à Montréal, il a embrassé la carrière sacerdotale qu'il promettait de remplir avec édification; mais la mort l'a enlevé après deux ou trois ans de prêtrise.

" M. L. Misaël Archambault est entré au collège en 1827. Il a eu pour professeur Mgr Chs. Larocque et Mgr Raymond. Il a obtenu des succès remarquables dûs à ses talents et à son travail assidu. Dès lors il a fait preuve de cet esprit judicieux qui l'a toujours distingué, et de cette franchise de caractère qu'il exprimait quelquefois énergiquement. Il s'attira l'estime de ses maîtres par sa docilité respectueuse, et par une conduite irréprochable. Il a eu entr'autres pour condisciples M. Bronillet, vicaire-général de Mgr Blanchet, évêque de Nesqualy, et M. Paré, chanoine de la Cathédrale de Montréal, qui l'un et l'autre ont laissé une mémoire vénérée.

" M. Archambault a terminé ses études en 1833. Il entra dans l'état ecclésiastique et fut employé comme professeur au collège de St-Hyacinthe. Son enseignement fut efficace; il sut s'attirer l'estime et la confiance de ses élèves par le travail auquel il se livrait pour les instruire, et par l'intérêt plein de dévouement qu'il leur portait. Il fut promu au sacerdoce le 15 janvier 1837.

" Dans chacun des vicariats où il fut appelé, il se montra plein de déférence et de soumission envers les curés sous lesquels il fut placé, et il fit présager ce qu'il ferait lui-même quand une cure lui serait confiée. Il fut vicaire à St-Jean-Baptiste de janvier à novembre 1837, et à St-Jacques de novembre 1837 à octobre 1840.

" Il fut nommé curé de St-Hugues en novembre 1840, et demeura 40 ans pasteur de cette paroisse. C'est un grand mérite que d'être 40 ans à la même œuvre, en y travaillant avec la même activité, le même amour du bien, le même dévouement. Quelle œuvre que la desserte d'une paroisse! Celui qui en a la charge doit instruire ses ouailles par un enseignement constant, une prédication qui pour être efficace demande une préparation laborieuse.

" Il doit passer de longues heures au tribunal sacré, faisant un effort continu pour captiver son attention, et donner à chacun des avis convenables à son état spirituel.

"Il doit à toute heure du jour et de la nuit, et malgré la distance des lieux, les intempéries des saisons et les difficultés de la route, être prêt à porter aux malades les secours de son ministère.

"Il doit surveiller sa paroisse pour connaître les abus, les désordres qui s'y manifesteraient, et les réprimer avec fermeté, prudence et charité.

"Il doit être *tout à tous* comme l'Apôtre, apporter des consolations aux affligés, secourir autant qu'il le peut les indigents, donner des avis à ceux qui le consultent, être prêt à faire le bien en toute occasion qui le requiert.

"On sait combien une telle charge demande de sollicitude, de dévouement et de sacrifices.

"Ce que vont faire les paroissiens de St. Hugues dans la fête de ce jour va dire si leur pasteur a rempli efficacement pour eux les devoirs de la sainte fonction qu'il était chargé d'exercer à leur égard.

"M. Archambeault a été, selon l'expression de la Ste-Ecriture, dévoré du zèle de la maison de Dieu.

"Comptant sur l'esprit religieux et la générosité de ses paroissiens, il a voulu faire de leur humble église un temple magnifique dont la beauté glorifiât Dieu et fît l'honneur de sa paroisse.

"Il a eu à lutter contre de très-graves difficultés matérielles; mais rien ne l'a découragé, et grâce à sa direction, aux plans qu'il a lui-même formés et à l'exécution desquel il a mis habilement la main, la paroisse de St-Hugues possède une des plus belles église du pays, surtout par la splendeur des décorations de la voûte.

"Mgr Prince avait appelé dans son diocèse les sœurs de la Présentation; celles-ci furent établies d'abord à Ste-Marie de Monnoir; mais l'édifice qu'elles occupaient ne pouvaient plus leur convenir; M. Archambault leur prépara avec l'aide de la libéralité de ses paroissiens une maison élégante, spacieuse, très-bien appropriée aux besoins de leur œuvre.

"Pendant quelques années elle fut la maison-mère de la communauté; quand celle-ci eût pris St-Hyacinthe pour son chef-lieu, ce couvent resta une des principales maison des Sœurs de la Présentation par le nombre des élèves et les avantages qu'il offrait.

“ Grâce à l'influence qu'il exerçait sur lui, M. Ramsay, (alors seigneur de la paroisse), a fait don à cette institution d'un grand terrain orné de beaux arbres. . . .

“ On peut croire que le curé de St-Hugues n'a pas été étranger à la conversion de M. Ramsay, qui a donné aux habitants de cette paroisse le spectacle extraordinaire de leur seigneur protestant, devenu catholique et prêtre, leur dire la messe et leur faire entendre la parole de Dieu. M. Archambeault entretenait aussi des relations amicales avec l'honorable juge que la mort vient d'enlever si soudainement, et qui avait pour lui, malgré la différence des religions, une haute et affectueuse estime.

“ M. le curé de St-Hugues a encouragé fortement l'éducation des jeunes gens de sa paroisse par de bonnes écoles qu'il a contribué à établir; et ses avis ont déterminé un certain nombre de ses paroissiens à procurer à leurs enfants une éducation classique au collège de St-Hyacinthe.

“ M. Archambeault, en remplissant les devoirs de sa charge spirituelle, s'est intéressé au bonheur temporel de sa paroisse par son encouragement au travail, à l'économie, et aux vertus sociales et patriotiques.

“ L'estime qu'il inspirait lui a donné un salutaire ascendant sur sa paroisse. Celle-ci a une prospérité qui la distingue; l'importance qu'elle a acquise est certainement due à ce qu'a fait pour elle le pasteur qui l'a dirigée pendant 40 ans.

“ Ce digne prêtre a fait un acte de charité dont il a été magnifiquement récompensé. En 1847 il adopta un jeune orphelin Irlandais, arrivant de son pays, à l'époque des fièvres typhoïdes qui ont fait tant de victimes. Il lui fit donner son éducation au collège de St-Hyacinthe et il eut le bonheur de le voir faire ses études avec un succès distingué. Celui-ci entra dans l'état sacerdotal et exerça pendant un certain temps le ministère dans les Etats-Unis; il y occupait un poste important, mais sachant que son protecteur avait besoin d'aide, et qu'il songeait même à se démettre de sa charge de curé, il n'hésita pas à quitter la position avantageuse où il se trouvait pour venir offrir ses services à celui à qui il devait son éducation. M. Archambeault a vu l'enfant qu'il avait adopté devenir son successeur dans la paroisse qu'il a si longtemps desservie. Il reçoit le témoignage de reconnaissance dans les délicates attentions dont il est l'objet

de sa part, il le voit avec bonheur marcher sur ses traces dans le gouvernement de sa paroisse, et il s'honore de la considération et de l'estime dont ses qualités le font jouir dans le clergé de ce diocèse.

“ Nous avons dit ce que la paroisse de St-Hugues doit à M. Archambeault. Que d'autres paroisses de notre pays ont reçu de leur pasteur les services les plus signalés dans l'ordre spirituel et temporel ! Rappelons-nous, entre autres, le prêtre dont la mémoire ne saurait périr parmi nous, le fondateur du collège et du convent de St-Hyacinthe, le vénéré M. Girouard.

“ L'expérience des affaires que possède M. Archambeault le fit nommer conseiller diocésain en août 1866, et le 26 juillet 1877 il devenait chanoine titulaire du chapitre du diocèse.

“ En 1880, après 43 ans de prêtrise et 40 ans de séjour à St-Hugues, M. Archambeault résigna ses fonctions de curé pour prendre une retraite bien méritée. Cependant il ne voulut pas se séparer de ses paroissiens et c'est au milieu de ceux qu'il a vus grandir qu'il passe une vieillesse heureuse et respectée.

“ Nous souhaitons au vénérable septuagénaire bien des années de bonheur.”

I.—LA VEILLE DE LA FÊTE.—SÉANCE AU COUVENT DE LA PRÉSENTATION.

Jendredi 13 janvier 1887 fut choisi pour la célébration du jubilé sacerdotal de ce vétéran du sanctuaire dont l'anniversaire tombait le 15 de ce mois. De grands préparatifs furent faits pour cette solennité. La veille Monseigneur l'Evêque de Nicolet, M. le G. V. Gravel, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Moreau et une centaine de prêtres arrivaient à St-Hugues. — Le soir il y eut illumination dans le village ; de nombreuses lanternes chinoises éclairaient les bosquets de l'église, du presbytère et du convent. Une compagnie d'une cinquantaine de jeunes gens parfaitement organisée fit une procession aux flambeaux et un beau feu d'artifice.

Après le souper il y eut séance au couvent. La salle de réunion était admirablement bien décorée.

A son extrémité, des transparents produisaient un effet magique en réfléchissant à nos regards sous l'action de la lumière les inscriptions suivantes :

"Au vétéran du sanctuaire; l'Eglise et la Présentation reconnaissantes."

"15 JANVIER 1837."

"Voici qu'après cinquante années
Janvier salue à son retour
Les immortelles destinées
Qu'il vit éclore à pareil jour."

"Le Seigneur l'a aimé, et l'a revêtu d'honneur."

"Trois fois le temps respecta cette tête chérie."

Les élèves firent un entretien, entremêlé de chant et de musique, le tout parfaitement exécuté. En voici le sommaire.—

Le Souvenir fait son éloge personnel et évoque les plus douces réminiscences. Appel à quelques Génies, qui offrent au vénérable jubilaire des vœux et des souhaits.

Apparition du Temps, qui disperse les génies. Violente discussion avec le Souvenir. Le Temps convaincu accorde une longue prolongation d'années.

Eloge de l'Eglise catholique par le Souvenir.

Adoption de l'enfant de l'Erin, qui embrasse la même carrière que son protecteur.

L'Eglise exalte les bienfaits et le dévouement du noble vétéran du Sacerdoce et de son fils adoptif. Elle se fait l'interprète des sentiments de la communauté.

Le Souvenir déplore l'absence de celle qui a présidé à la fondation de la maison, et fait mention de la noble estime et de la sainte amitié qui unissaient le digne pasteur et cette émule des Thérèse et des Chantal.

Eloge de la Révde Mère St. Maurice par le Souvenir.

Offrande d'une toile représentant la vénérée fondatrice, par les Sœurs et les élèves du couvent de St-Hugues.

Eloge du magnifique monument érigé par M. Archambeault.

Il remet sa paroisse à son fils d'adoption.

Offrande d'un calice en or au nom de la Présentation de France et du Canada.

L'entretien terminé, M. le Chanoine prit la parole en ces termes :

“ Mes Chères enfants,—Le jour où je regus l'onction sacerdotale, il y a 50 ans, fut sans doute le plus beau jour de ma vie ; mais, par cette démonstration et ces riches présents, vous en rendez le cinquantième anniversaire également heureux.

Dans votre entretien, faisant par une ingénieuse fiction, intervenir comme acteurs le Souvenir, divers génies, le Temps, l'Eglise, vous avez évoqué de bien douces reminiscences d'un passé, hélas ! qui n'est plus, mais, qui est toujours cher au cœur.

Sous cette enveloppe poétique, vous vous en êtes donné à cœur-joie sur nos vertus et nos mérites. Sans reproche, vous avez un peu fardé le tableau. Je ne puis vous faire le même reproche touchant le magnifique éloge que vous avez fait de la vénérée Mère St-Maurice, première fondatrice de ce couvent.

J'ai été le premier Supérieur de la communauté en Canada : son conseiller dans les difficultés inséparables des nouvelles fondations. Elle m'honora de sa noble estime et de sa sainte amitié.

Je puis le dire avec connaissance de cause ; la vénérée Mère St-Maurice était une femme d'une grande et solide piété, douée des plus riches facultés de l'intelligence et du cœur.

Qu'elle eut été heureuse d'assister à cette belle fête, elle qui aimait tant ses filles canadiennes et ses amis du Canada !

Mais, si elle n'est plus, son esprit et ses éminentes vertus revivent en ses filles de France et du Canada, témoins ces belles décorations, ce beau chant, cette harmonieuse musique, et surtout, ce magnifique entretien que nous avons entendu, et ces riches présents que vous m'avez offerts : un calice en or, au nom de la communauté de la Présentation de France et du Canada, et de plus, le portrait de cette Vénérée Mère, au nom des Sœurs et des élèves de ce couvent.—Vous voulez m'endetter de nouveau.—Eh bien ! je l'accepte avec bonheur et reconnaissance cette nouvelle dette. Mais à une condition : n'avoir que le titre de copropriétaire, titre s'éteignant à ma mort, qui ne peut tarder à venir. Chaque fois que je célébrerai la sainte messe en votre chapelle, et, que prenant ce calice en mes mains,

"*Calicem salutaris accipiam*" je porterai mes lèvres tremblantes à cette coupe sacrée pour m'enivrer de ce nectar divin, le sang précieux de mon Sauveur,—oh ! alors me rappelant votre délicatesse et votre générosité, je prierai pour vous.

Et ce beau tableau de la vénérée Mère St-Maurice ! Sa place tout naturelle est au salon de ce couvent.

Là, la vénérée Mère sera au milieu de ses filles qu'elle aimait tant.

Sa vue sera une constante exhortation à la pratique fidèle des vertus religieuses qu'elle a enseignées à ses filles par ses exhortations et ses exemples, et leur rappellera les dernières paroles de cette vénérée Mère sur son lit de mort ; paroles qui sont comme son testament : Gardez, mes filles, l'humilité, la charité et nos saintes règles, et nous nous reverrons au ciel.

Mes chères enfants, je vous remercie bien cordialement pour les vœux, les souhaits et les sentiments de reconnaissance que vous nous avez exprimés, à Mr. Browne, mon digne curé, et à moi, durant votre charmant entretien. Il est juste de dire que je n'ai été l'artisan que de la partie matérielle de cet établissement, où vous avez le bonheur de recevoir une si brillante éducation. La gloire la plus pure, le mérite le plus grand reviennent tout entiers à vos dignes institutrices, les vertueuses sœurs de la Présentation, auxquelles je me sens impuissant à payer, en cela, ma dette de reconnaissance.

À la vue de toutes les belles choses, dont nous avons été, ce soir, les heureux témoins, plus que jamais, j'aurai la consolation de compter la fondation de ce couvent comme l'un des actes les plus heureux, les plus méritoires et les plus féconds de ma longue carrière curiale.

Sur le point de disparaître, peut-être bientôt, de la scène de ce monde, je nourris l'espoir de recueillir un jour une petite part de tout le bien qui s'opère en ce saint asile de la science et de la vertu. J'ai la douce consolation que je trouverai en cela un secours puissant pour l'acquit de mes nombreuses dettes à la justice de Dieu.....

En effet, il est dit dans l'Écriture : *Ceux qui enseignent brilleront comme des étoiles au ciel.*

Notre Seigneur a dit à ses apôtres : "*Allez, enseignez toutes les nations.*" Ce devoir consiste dans l'instruction qui éclaire les

intelligences, et l'éducation qui forme les cœurs à la vertu pour les conduire à leur fin qui est Dieu.

Or, pasteur durant 40 ans de cette belle paroisse, obligé d'enseigner, pouvais-je trouver des aides plus efficaces, des institutrices plus aptes à accomplir cette sainte mission, que ces bonnes religieuses, qui se dévouent, avec une sollicitude vraiment maternelle, à vous procurer une éducation solide, mais avant tout chrétienne.

Oh ! non, jamais ni instituteurs, ni institutrices laïques ne sauraient si bien atteindre le but d'une si sublime mission que ces filles d'élite, ces créatures perfectionnées par la pratique des vertus religieuses, ces vierges transfigurées, j'oserais dire, par la grâce, le sacrifice et le dévouement, lesquelles ayant tout quitté pour Dieu, ont renoncé à toutes les joies de la famille pour vous adopter pour leurs enfants.

Où trouver plus de dévouement, de zèle, je dirai même d'aptitude pour éclairer les intelligences, former les cœurs à la vertu, redresser les caractères, développer les facultés intellectuelles et morales, extirper et corriger les moindres défauts, enseigner la politesse et la modestie, et enfin inspirer et mettre en activité toutes les vertus dans le cœur de la jeunesse qui leur est confiée ?

Oh ! mes chères enfants, vous ne sauriez vous figurer tout le bien produit en cette paroisse par les bons exemples et les leçons de vertu donnés en cette maison, depuis sa fondation, il y a déjà 31 ans.

Vos mères, pour la plupart, ont reçu ici cette bonne éducation chrétienne, qui en fait aujourd'hui de si dignes mères de famille : éducation à laquelle elles se sont empressées d'initier vos jeunes intelligences, en vous en faisant balbutier les premiers éléments sur les genoux maternels.

Et ainsi, avant longtemps, ce grand bienfait d'une éducation forte et religieuse se sera peu à peu infiltré dans toutes les familles de cette heureuse paroisse ; et par l'intermédiaire de la femme, la foi se perpétuera au milieu de nous.

Soyez donc, mes chères enfants, remplies d'estime et d'obéissance, d'amour et de reconnaissance envers vos vertueuses maitresses, qui, par leur dévouement à vous instruire, vous rendent

aptes à remplir, avec succès, le rôle si fécond en bien que le bon Dieu vous destine au sein de vos familles.

Que le Dieu de toute bonté daigne répandre sur vos dignes institutrices, et sur vous toutes, mes chères enfants, ses plus abondantes bénédictions, et faire fructifier en vos jeunes âmes, encore si pures, mes faibles paroles."

—

II.—LE GRAND JOUR—LA MESSE.—LES ADRESSES.—LE DINER.

Le lendemain, 13 janvier, c'est le grand jour, le jour jubilaire ; un soleil radieux l'éclaire. A 9 $\frac{1}{4}$ h. les quatre cloches de l'église sonnent à toute volée. Plus de soixante prêtres et cinquante choristes du séminaire de St-Hyacinthe descendent des chars. On se dirige vers l'église qui a revêtu ses plus belles parures de fête. Au portail, sur une longue banderolle courant d'une tour à l'autre, était inscrit en grandes lettres ce texte significatif : "*Si quæris monumentum ? circumspice !*" "Cherchez-vous un monument ? Regardez !"

A l'intérieur de l'église, sur le jubé circulaire autour de chœur, on lisait cette inscription en lettres d'or : du côté de l'évangile, "*Habebitis hanc diem in monumentum,*" du côté de l'épître "*Et celebrabitis eam solemnem Domino.*" "Vous conserverez en votre mémoire le souvenir de ce jour comme un monument, et vous le célébrerez avec grande solennité en l'honneur du Seigneur." Au-dessus de l'autel, reliant ces deux textes apparaissait un magnifique—50—en lettres d'or. Il y avait pendues aux colonnes chaque côté de l'autel quatre belles bannières. Sur l'une ces mots : "*Vitam petiit a te, et tribuisti ei, Domine ;*" "Il vous a demandé la vie, et vous la lui avez accordée, Seigneur," sur l'autre, "*Gloriam et magnam decorem imposuisti super eum.*" "Vous l'avez comblé de gloire et de grandes marques d'honneur."

Les deux autres bannières, d'une grande richesse, portaient avec symboles eucharistiques les inscriptions suivantes : "*Quid*

retribuam Domino”—“*Calicem salutaris accipiam*,” et étaient placées sur deux colonnes du chœur, chaque côté du maître autel.

Deux écussons placés sur les colonnes latérales portaient l'un “15 Janvier 1837”—date de l'ordination—l'autre “15 Janvier 1887”—date du Jubilé.

La décoration du maître-autel, déjà si riche et si élégant, était embellie par une magnifique vigne d'or qui laissait voir le bon goût et l'artistique travail des Religieuses de la Présentation.

M. le chanoine officia à la grand'messe, assisté du Révérend Père Marion, Oblat de Marie Immaculée, de Pattsburg, U. S., et de M. l'abbé A. Fauteux, vicaire de Farnham, tous deux enfants de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Monseigneur de Nicolet et plus de 100 prêtres assistaient au chœur. Les nefs et les jubés de l'église étaient remplis des habitants de St. Hugues et des paroisses environnantes. Les choristes exécutèrent avec succès une messe de Werner, avec accompagnement d'orgue et d'orchestre.

Après la messe, le Révérend Chanoine Ouellet, Supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, monta en chaire et fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles de l'écriture.

“*Quid retribuam Domino*,” etc.

Il exalta la sainteté du sacerdoce, sa glorieuse mission dans le monde, les bienfaits qu'il procure aux hommes. Il félicita son vétéran confrère sur la longue carrière sacerdotale qu'il avait fournie, et sur le succès qui avait couronné ses œuvres.

Pour qui connaît l'esprit judicieux et lucide de M. le chanoine Ouellet, il ne peut exister de doute sur la profonde impression produite par ce sermon sur l'auditoire.

Le sermon terminé, le Dr. J. M. Palardy se présenta à l'entrée du chœur, suivi des principaux paroissiens, et lut l'adresse suivante :

A Monsieur l'Abbé Louis Misael Archambault, Chanoine de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, ancien curé de Saint-Hugues,

Monsieur l'Abbé,

L'Histoire de notre pays, depuis sa découverte, nous montre l'influence heureuse et efficace de la religion et du clergé sur les destinées du peuple canadien-français catholique.

Cette influence fut d'une grande opportunité, surtout après la conquête. Le peuple, abandonné en partie par les grands qui retournèrent en France, se groupa autour de son église et du curé, conserva par cette union l'intégrité de la paroisse canadienne, et sauva par ce moyen la race française dans cette partie de l'Amérique.

De 1760 à 1840, les prêtres du Bas-Canada, avec les quelques hommes politiques supérieurs qu'il y avait alors parmi nous, aidèrent à diriger avec sagesse et modération les mouvements politiques les plus importants, qui finirent par nous faire concéder par l'Angleterre la constitution qui garantit nos droits religieux et civils.

Monsieur le Chanoine,

A l'occasion de votre cinquantième année de prêtrise que vous commémorez aujourd'hui, en la présence insigne d'un prince de l'Eglise, et au milieu d'une si belle assistance de confrères distingués et d'un peuple nombreux, permettez aux paroissiens de St-Hugues de vous dire que vous avez continué dans cette belle mission de curé de campagne l'œuvre si bien commencée par vos devanciers dans le sacerdoce.

Le prêtre ne se contente pas seulement d'enseigner aux hommes les vérités de la religion révélée; le plus grand nombre des membres du clergé dans le pays ont multiplié leurs efforts pour améliorer la condition intellectuelle et matérielle de leurs concitoyens.

Les seules fondations des nombreuses maisons d'éducation répandues sur la surface du pays établissent cette vérité. Ces fondations de collèges et de convents, à la suite de la conquête, ont contribué largement à développer et à maintenir la race française sur la terre du Canada.

Par la bonne direction à l'éducation donnée dans ces maisons, on soutenait dans les cœurs l'esprit de conservation de la nationalité, et l'on préparait par de fortes études les enfants du sol aux luttes de l'avenir.

Et que d'autres progrès nous pourrions signaler de ces hommes de Dieu dans d'autres directions, dans l'agriculture et la colonisation du pays.

Le Canada est sorti de l'idée chrétienne et catholique.

Les premiers explorateurs français s'en allaient à la recherche de mondes nouveaux, ayant constamment devant les yeux le bien moral et spirituel des peuples et des pays qu'ils espéraient rencontrer.

Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, hommes vertueux et pleins de foi, prenaient possession des terres qu'ils découvraient en plantant la croix au nom du Roi très chrétien.

Ce fut la main d'un prêtre, le vénérable Monsieur Olier, fondateur du Séminaire de St-Sulpice, qui dirigea le mouvement de la France vers la colonisation de ce vaste district de Montréal, d'où nous sommes venus, nous, habitants de l'Est.

La première démarche que ce saint prêtre fit faire aux associés de cette grande idée de la fondation d'un nouveau pays, fut de se rendre à l'église Notre-Dame de Paris, pour mettre leurs personnes et le succès de leur entreprise sous la protection de la très Sainte Vierge.

Cette cérémonie avait lieu le 3 Février 1641.

L'histoire est là pour nous indiquer depuis des siècles la beauté de notre origine, et particulièrement de la fondation de Montréal, qui prit le nom de Ville-Marie.

Les illustres associés de la première compagnie de colonisation de Montréal, qui étaient les premiers hommes de France, ayant le cardinal de Richelieu en tête comme protecteur, voulaient que la Reine du Ciel fut la Patronne et la Gardienne de cette nouvelle cité que l'on bâtissait.

Quel peuple de gentilshommes et de foi que les premiers fondateurs de notre pays ! C'étaient de vrais apôtres !

Il n'y a donc rien qui surprenne si l'on travaille de ce temps-ci à donner les honneurs de la canonisation au saint personnage qui fut le premier évêque du Canada, Monseigneur de Montmorency-Laval.

Par toute la terre, depuis dix-huit cents ans, l'on constate que la croix a marché à la tête de la civilisation.

Dans notre pays les paroisses canadiennes sont nées à la suite du clocher de l'église catholique, qui est la plus belle organisation du monde.

C'est tellement vrai pour le peuple canadien-français que de notre temps nos compatriotes temporairement émigrés aux Etats-Unis, groupés autour de leur église et de leur curé, fon-

dent des paroisses catholiques et canadiennes dans la grande république voisine, et conservent par ce moyen, à l'étonnement et à l'admiration des autres races, leur langue, leur foi et l'amour de la patrie.

Ils se sont même créé, dans ce vaste pays, une certaine existence politique avec laquelle les autorités sont obligées aujourd'hui de compter.

Le Canadien reste le même partout, catholique et français. C'est de son esprit de foi que vient la vitalité de sa race et la conservation de cette nationalité qui lui est chère.

La religion étant la base des œuvres humaines, nous nous plaçons à honorer ceux qui sont spécialement chargés de distribuer au peuple l'ensemble de ses admirables doctrines, et qui s'en rendent dignes par leurs exemples et leurs paroles.

Pour ce qui regarde notre pays, la religion, avec ses fécondes prérogatives transmises par les délégués de son divin Chef, a fondé le Canada, une nouvelle France dans l'Amérique du Nord.

Ne soyez donc pas surpris, Monsieur le Chanoine, si à cette fête joyeuse qui vous concerne spécialement, ayant un caractère tout sacerdotal, nous catholiques, nous aimons à rattacher les bienfaisants souvenirs fournis par la religion et ses fidèles mandataires dans la fondation et la civilisation du Canada.

Pour nous, aujourd'hui, vous personnifiez dans votre vie de prêtre le caractère national du clergé du pays, et, à cette date mémorable de votre existence, nous nous plaçons à vous donner avec reconnaissance votre part de mérite au point de vue national, dans cette belle mission de curé canadien.

Cependant, Monsieur l'abbé, ce n'est pas tant l'œuvre politique et sociale de votre vie, que nous venons apprécier aujourd'hui.

Vous avez été pendant quarante ans le curé de cette paroisse. Après l'abandon du ministère curial, vous avez continué à demeurer au milieu de nous. C'est surtout comme ministre de la grâce et du pardon que nous voulons honorer votre dignité de prêtre dans cette belle église de St-Hugues, que vous avez bâtie à la gloire de Dieu et qui nous abrite dans ce moment sous un même sentiment de gratitude à l'éternel Dispensateur de tout bien.

Pendant ce long espace de temps, sous votre direction, la paroisse de St-Hughes s'est formée et est arrivée au développement complet.

Un couvent superbe, une église remarquable, et les autres dépendances curiales attestent votre travail, votre sollicitude et vos sacrifices.

Vous avez fuit de St-Hugues une paroisse de chrétiens et de bons cultivateurs canadiens, conservant dans leur cœur l'amour de Dieu et de la patrie, et aidant à former, par leur nombre, la grande force de la nation canadienne-française; car le peuple de la campagne est celui qui conserve le mieux les usages et le caractère national qui font le pays.

Monsieur le Chanoine, vous nous permettrez aussi de vous dire, et nous constatons avec plaisir, que votre dévoué successeur, Monsieur l'abbé Browne, avec le même esprit et le même cœur, continue avec succès votre œuvre dans cette paroisse. A l'occasion de vos noces d'or dans le sacerdoce, nous sommes heureux de profiter de cette circonstance solennelle pour glorifier la religion et le clergé de notre pays, et spécialement de saluer en vous l'homme de Dieu, qui fut pour nous un prêtre dévoué, un bon ami et un bienveillant conseiller pendant une longue carrière.

Que votre existence parvienne aux limites de la plus haute vieillesse, et que cette vieillesse soit belle et glorieuse comme votre vie dans le passé!

Ce sera le commencement de la récompense promise au bon serviteur par le bon Maître.

Nous formons ce vœu pour vous, et nous croyons à sa réalisation dans une espérance joyeuse.

Veuillez accepter, Monsieur le Chanoine, de la part de vos anciens paroissiens, ces objets précieux (qui servent pour la première fois à la messe commémorative que vous venez de chanter avec vigueur) comme faible gage de notre respectueuse estime pour votre personne.

Nous espérons que cette marque visible de considération, que nous ajoutons aux sentiments affectueux de notre cœur, sera reçue par vous avec plaisir et gardé en souvenir du 15 janvier 1887, date de votre entrée dans la milice du Christ comme Ministre du Très-Haut.

LES PAROISSIENS DE ST-HUGUES

Par le DR M. J. PALARDY.

St-Hugues, 13 Janvier 1887.

*Réponse de M. le Chanoine.**A Messieurs les Paroissiens de St-Hugues.*

Daignez accepter, mes chers et anciens Paroissiens, l'expression de ma vive gratitude pour la magnifique adresse que vous venez de me présenter. Ces beaux-témoignages d'affection et de reconnaissance me touchent bien sensiblement.

J'accepte avec bonheur vos beaux présents. Je n'ai désiré recevoir de mes paroissiens que des objets destinés au culte, de riches dalmatiques qui ont servi en ce jour à en relever la splendeur. Elles appartiennent maintenant à votre Fabrique, par le don que j'en ai fait, et leur vue me rappellera avec bonheur et votre délicate générosité, et la filiale affection que vous conservez à votre ancien curé.

Mais ce qui m'impressionne davantage, ce que je suis heureux de constater, c'est que vous sachiez si bien comprendre et apprécier l'influence admirable qu'a eue la religion catholique sur les destinées de notre jeune patrie, le Canada français.

C'est la religion, en effet, qui a mis à l'abri notre nationalité à son berceau, c'est elle qui nous a sauvés de l'absorption, lors de la conquête du pays, par un peuple de religion différente de la nôtre; c'est elle aussi qui, maintenant la moralité au sein de nos populations, a été source de cette prodigieuse fécondité de notre race, qui de 70,000 en 1760, dépasse aujourd'hui 2,000,000 d'âmes, tant en Canada qu'aux Etats-Unis; c'est elle encore qui a couvert le pays d'institutions de toute sorte: collèges, couvents, hôpitaux, asiles de refuge pour toutes les infortunes, magnifiques cathédrales, et si nombreuses églises dans nos villes et nos campagnes.

Avec justice, vous proclamez que toutes ces belles œuvres sont dues à l'initiative et au dévouement du clergé, dont, ajoutez-vous, je me suis efforcé d'imiter au milieu de vous les traditions de libéralité.

Mais à Dieu seul, honneur et gloire! "Que rendrai-je au Seigneur, disait le Roi-Propète, pour tous les biens dont il m'a comblé? *Quid retribuam!*"

Pareillement, que rendrons-nous au Seigneur, vous et moi, pour les biens qu'il a répandus avec tant d'abondance sur nous depuis un demi-siècle.

En effet, quand j'arrivai comme votre curé il y a quarante-six ans, cette paroisse était à son berceau. Tout était à créer. Aujourd'hui vous possédez un établissement religieux complet ; presbytère et dépendances, convent et, sans trop dire, l'une des plus belles églises du diocèse.

Vous trouvez juste de m'attribuer une part de ce magnifique résultat, et moi je dois, en justice, dire que c'est le fruit de votre foi, de votre attachement à la religion et d'une grande générosité de votre part.

Cette église coûte soixante et douze mille piastres et elle les vaut bien. N'empêche que c'est une somme considérable, mise en regard des moyens d'action qui étaient à votre disposition.

Que le bon Dieu vous le rende au centuple ! C'est avec justice aussi, que vous exprimez votre reconnaissance à votre digne curé, M. Browne, qui a su mener à bonne fin les derniers travaux de cette belle église.

Mais en tout cela, nous ne devons nous considérer que comme des serviteurs inutiles et les humbles instruments des miséricordes de Dieu sur nous.

A Dieu seul donc honneur et gloire ! Oui ! à Dieu seul, auteur de tout don parfait, honneur et gloire pour tout le bien opéré au milieu de nous !

Rendons-lui en de continuelles actions de grâce. Et pour ma part, en ce jour anniversaire de mon sacerdoce, jour qu'à bon droit l'on nomme mes noces d'or, puisqu'il me rappelle le jour le plus heureux de ma vie, jour en effet qui fut pour moi plus précieux que l'or le plus pur, empruntant les paroles du prophète royal, je dis dans les sentiments de la plus vive reconnaissance : " Que rendrai-je au Seigneur, pour tous les biens dont il m'a comblé ? " *Quid retribuam ?* "

Comme ce saint Roi, j'étais perdu dans la foule des hommes, et j'en ai été tiré pour être placé parmi les princes de la terre : "*Et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus populi sui.*"

Le Sacerdoce est une royauté. Sa mission est de régner, au nom de Jésus-Christ, sur les âmes et de les conduire à Dieu. C'est cette sainte mission que la divine Providence m'avait assignée au milieu de vous. Vous m'en avez rendu la tâche facile. J'ai trouvé en vous un peuple de foi, moral, paisible,

attaché aux bons principes, et remplissant bien ses devoirs religieux.

Bien que quelques nuages, à l'occasion d'intérêts matériels, comme cela arrive presque toujours quand il s'agit de bâtir une église, aient quelque peu et passagèrement assombri mon bonheur, j'ai été heureux au milieu de vous pendant une longue carrière curiale, et je rends mille grâces à Dieu d'avoir été pendant quarante ans curé d'une si bonne paroisse.

Permettez-moi en ce jour, où mon cœur déborde de sentiments de reconnaissance, de rappeler deux grandes faveurs, deux grâces signalées, que le Bon Dieu en sa miséricorde a daigné m'accorder malgré mon indignité.

L'ingratitude à l'égard des hommes est un vice honteux, envers Dieu c'est un crime. L'Écriture dit : *"L'œuvre de Dieu ne doit pas demeurer cachée."*

Vous, les anciens, vous vous rappelez qu'à mon arrivée en cette paroisse, en 1849, j'étais très faible et menacé de consomption. Je crois devoir attribuer le rétablissement de ma santé à la puissante intercession du bienheureux Alphonse Rodriguez, l'humble portier des Jésuites, dont la solennité de canonisation aura lieu en décembre prochain, au jubilé sacerdotal du Pape Léon XIII. C'est en reconnaissance de cette grande faveur, que j'ai établi en l'honneur de ce Saint protecteur une neuvaine solennelle qui, depuis quarante-six ans, a produit chaque année tant de fruits de salut parmi vous.

Dans l'été de 1871, je tombai dangereusement malade d'une affection dont on ne revient presque jamais : Un sur cent, disent les gens de l'art ; disons le mot, la terrible maladie de Bright. Trois mois durant je fus entre la mort et la vie, condamné par tous les médecins.

Mais je voulais vivre, et vivre pour vous, afin de terminer cette église, le rêve de toute ma vie curiale.

Dans ce but, je sollicitai de ~~mes~~ communautés religieuses en Canada, et même en France, des neuvainés à Notre-Dame de Lourdes. Durant trois neuvaines consécutives je buvais de l'eau de la source miraculeuse, que la Vierge Immaculée fit jaillir aux pieds du rocher sous la pression de la main de l'humble Bernadette. Et je répétais à tout moment avec confiance cette courte prière qui peut vous paraître bien singulière.—

“ O bonne et puissante Mère, vous le pouvez, obtenez-moi donc la grâce de vivre pour que ma voûte me sorte de la tête. ” Car je la voyais... cette voûte, telle qu'elle est aujourd'hui, et, dans ma naïve simplicité, je me figurais que vous la trouveriez belle, vous aussi.

Enfin, le cinquième jour de la troisième neuvaine on me crut mourant, et je reçus le St. Viatique au milieu de la nuit.

Je tombai de suite dans un sommeil profond, accompagné d'une abondante transpiration. Trois heures après, je me réveillai respirant à l'aise.

Dans l'après-midi mon médecin me dit : “ Vous êtes sauvé, mais ce n'est pas par l'effet de mes remèdes, c'est l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes. S'il n'y a pas eu guérison instantanée, miracle éclatant, je crois à une grâce extraordinaire, à une faveur toute spéciale de la bonté de Dieu sur vous. ”

Oh ! qu'ils sont à plaindre ceux qui n'ont pas foi en la puissance d'intercession que le bon Dieu a départie à ses amis dans le Ciel !

Eh bien ! ce sont là les deux grandes grâces dont j'ai voulu rendre le souvenir permanent en cette paroisse par deux tableaux, deux ex-votos, l'un de Notre-Dame de Lourdes, et l'autre de Saint Alphonse Rodriguez, que j'ai fait faire à Rome et qui ornent les deux chapelles latérales de votre église.

Oh ! quelle immense dette de reconnaissance n'ai-je pas contractée envers Dieu ! Que vous rendrai-je, ô mon Dieu pour tant de bienfaits ? *Quid retribuam !*

Dans mon impuissance à rendre à Dieu de dignes actions de grâce, je vous supplie, mes chers anciens paroissiens, de suppléer à mon insuffisance par vos ferventes prières.

Adresse des zouaves de St-Hugues.

M. L. Rousseau, suivi de ses frères d'armes, MM. Comtois, Laflamme, Gendron et Lincourt, tous en costume de zouaves Pontificaux, lut l'adresse suivante :

Monsieur le Chanoine,

Lorsqu'en 1869 et en 1870, à Rome, nous étions soldats du grand pape Pie IX, nous eûmes l'honneur de vous rencontrer dans la Ville Eternelle.

Votre principal désir était de déposer aux pieds de l'immortel Pontife de Jésus-Christ les sentiments de vénération qui vous animaient comme ministre de l'Eglise de Dieu.

En même temps vous aviez à cœur de saluer les enfants de votre paroisse, qui avaient l'honneur alors de compter au nombre des défenseurs de la grande cause catholique dans la ville des Papes.

Parmi les brillants souvenirs qui nous restent de cette campagne pénible, mais tout de même glorieuse, celui de votre visite à Rome est encore pour nous d'une réminiscence joyeuse.

En considération de notre position d'autrefois, nous avons cru qu'il serait permis à nous, soldats de l'Eglise, quoiqu'en petit nombre, de vous faire aujourd'hui garde d'honneur, et de prendre la liberté de venir vous présenter nos respectueux hommages et nos souhaits de bonheur dans cette circonstance solennelle de votre jubilé sacerdotal.

Vous aussi, Monsieur le Chanoine, vous avez été pendant bien longtemps un fidèle soldat du Christ, et le défenseur de l'idée catholique dans une autre sphère que nous.

Sans être compagnons d'armes, nous portons le même drapeau.

"Aime Dieu et va ton chemin."

Voilà pourquoi, nous venons aujourd'hui dans cet anniversaire, si beau pour vous, à l'occasion de votre 50ème année de prêtrise, saluer un de nos chefs, et lui dire avec l'enthousiasme du soldat : "Longue vie à Monsieur le Chanoine Archambeault qui nous a montré le chemin de l'honneur, et gloire à l'Eglise de Jésus-Christ et à son ministre."

Nos moyens étant restreints, nous présentons ce simple cadeau, comme faible expression de notre affection et de notre respectueux attachement au vénérable et anciencuré de St-Huges, dont nous avons su apprécier la bonté et la libéralité comme zouaves pontificaux.

Les zouaves de St-Hugues,

Par ZÉPHIRIN COMTOIS.

Réponse de M. le Chanoine aux zouaves pontificaux.

Braves zouaves, vous avez été bien inspirés de venir, à titre de soldats du Pape, unir votre voix à ce concert de congratulations dont je suis l'objet en ce beau jour.

Vous avez la mémoire du cœur. Vous n'avez pas oublié la grande soirée au cercle canadien des zouaves à Rome, ni le joyeux souper au petit Canada, à l'hôtel de la mère Marguerite, place Farnèse.

Ne devons-nous pas fraterniser ensemble ? Le prêtre et le soldat sont les défenseurs de l'ordre, du trône et de l'autel. Nous sommes tous les soldats du Christ et de sa sainte Eglise ; nous combattons sous le même drapeau les mêmes combats, vous par l'épée, nous avec le glaive de la parole.

Aussi, mes braves, vous êtes ici à votre place. En ce beau jour une place d'honneur vous était due.

C'est avec la plus vive gratitude que je reçois vos félicitations, vos souhaits de longs et heureux jours, et votre beau présent, offert, me dites-vous, en souvenir du vif intérêt que je vous ai porté.

En effet, après le Pape, Rome, Jérusalem et leurs saints souvenirs, l'un des premiers motifs de mon voyage au-delà des mers fut de vous voir, mes braves, de vous parler de vos parents, de vos amis et de la patrie absente ; de vous stimuler même à vous montrer de plus en plus dignes de la plus sainte des causes, la cause de Dieu et de sa sainte Eglise, et de son pontife, l'immortel Pie IX, le Pape Roi.

Je suis heureux d'avoir encore une fois l'occasion de vous rendre le témoignage qu'à Rome, l'ayant vu de mes yeux, vous avez fait honneur à votre pays par votre piété, votre fidélité à la discipline sous les drapeaux, et votre courage à supporter la vie dure des camps.

Vous n'eûtes pas tous l'honneur de recevoir le baptême du feu, comme le brave Rousseau, votre compagnon d'armes qui, plus heureux que vous, combattit cinq heures durant à la porte Pia, contre laquelle les Piémontais avaient dressé leurs plus fortes batteries de siège. Il eut le bonheur de l'échapper belle, son compagnon d'armes Gérin, zouave français, tomba mort, la tête fracassée par un boulet, à la place même qu'occupait Rousseau quelques minutes auparavant.

Mais vous avez tous eu le même mérite devant Dieu et devant les hommes ; vous avez offert votre sang, votre vie à Dieu pour la défense de son Eglise et de son représentant sur la terre. Vous, vous avez eu l'honneur de faire un remport de vos corps au Pape et à plus de 800 évêques pendant le célèbre Concile du Vatican.

C'est donc une véritable gloire pour moi, mes braves, de vous voir me faisant garde d'honneur en ce beau jour. Oh ! que le bon Dieu vous le rende, en répandant sur vous, vos épouses et vos enfants les plus abondantes bénédictions ! Qu'il vous donne des fils dignes de vous et qui ne perdent jamais de vue le sublime motto de votre drapeau :

“ Aime Dieu et va ton chemin.”

Alors Monsieur le chanoine s'inclinant vers Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet, lui dit : “ Monseigneur, il y a 50 ans, à St. Jacques de Montréal, je recevais l'onction sacerdotale, et je prononçais mes promesses cléricales entre les mains de Monseigneur Provencher, 1er évêque de St. Boniface. Mon cher évêque absent ne pouvant recevoir mon *promitto* et le renouvellement de mes promesses cléricales, veuillez les recevoir, Monseigneur, et me bénir. La bénédiction de Monseigneur Provencher m'a été efficace pour vivre cinquante ans, au service de l'Eglise ; la vôtre, Monseigneur, m'obtiendra la grâce de bien mourir. ” Puis se mettant à genoux, Monsieur le Chanoine dit d'une voix émue : “ *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi. Ordinario meo reverentiam et obedientiam promitto.* ”

Le Revd. Monsieur Thibaudier, Secrétaire de Mgr Gravel, annonce que M. le Chanoine va donner la bénédiction papale, et qu'en vertu d'un indult du Souverain Pontife en date du 19 Décembre dernier, une indulgence plénière est accordée à Mr le Chanoine ainsi qu'à ses parents, qui ayant communiqué assisteront à la messe jubilaire, et une indulgence de sept ans et sept quarantaines à toutes les personnes assistant à la dite messe, qui bien disposées, prieront à l'intention du St. Père, pour les besoins de l'Eglise.

Monsieur le Chanoine se tournant vers le peuple, lui dit :
" Avant de chanter l'hymne de l'action de grâce, le *Te Deum*, je vais vous bénir au nom du Souverain Ponetife.

" Il y a près de cinquante ans que je vous bénis. Presque tous, je vous ai bénis au berceau, au tribunal de la pénitence, à l'autel, à la sainte table ; j'ai béni vos unions conjugales, j'ai béni vos parents mourants, et dans la tombe leurs dépouilles mortelles, enfin j'ai béni près de trois générations consécutives."

" Mais je crois pouvoir dire que jamais, non jamais, n'est sortie de mon cœur une bénédiction aussi brûlante de charité que celle que je vais vous donner en ce jour."

Alors Monsieur le chanoine revêtu du surplus et de l'étole chante une oraison au bas des degrés, remonte sur l'autel au coin de l'épître, et dit à haute voix : "*Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus sanctus.*"

Descendant au bas de l'autel, il se revêt de la chape, et, d'une voix vibrante d'émotion, il entonne le *Te Deum*, dont le chant si solennel et si impressionnant est poursuivi par un chœur de cinquante choristes du Collège de St. Hyacinthe, mêlant leurs voix aux sons majestueux de l'orgue et de l'orchestre.

Le dîner.

Vers une heure un somptueux dîner fut servi dans les salles du Couvent sous la direction des Dames du village, assistées des élèves du pensionnat. Il fut présidé par le vénérable jubilaire, ayant à sa droite Mgr de Nicolet, à sa gauche l'Administrateur du diocèse, M. le G. V. J. A. Gravel. Plus de cent prêtres assistaient à ce dîner.

Pendant le repas, le Révérend M. Browne s'avança à la table d'honneur et communiqua à l'assistance de nombreuses lettres et dépêches adressées au vénérable jubilaire à l'occasion de son joyeux anniversaire par des dignitaires de l'Eglise et d'autres personnes qui n'avaient pu assister à la démonstration.

Nous reproduisons ci-après une partie de ces lettres :

Ensuite Sa Grandeur Mgr Gravel, se levant au milieu d'un silence solennel, proposa la santé du jubilaire dans une éloquente improvisation. Il fit de délicates allusions à la belle paroisse de St. Antoine, à l'union qui avait toujours existé entre son

vieux père et celui du Révérend Chanoine ainsi qu'au respect et à l'estime dont la famille Archambault y avait toujours été entourée

M. le chanoine se leva alors et dit :

“ Mgr. et mes chers confrères, en ce beau jour, j'ai contracté une grande dette de reconnaissance. Je suis épuisé par la tâche ardue que j'ai remplie aujourd'hui. Je n'oserais parler. Mais j'ai un appui, mon bâton de vieillesse, mon fils adoptif; M. Browne, mon digne curé ; je lui dois tout cet honneur, toute cette belle fête. Qu'il veuille me suppléer, et vous remercier en mon nom et au sien ”

M. l'abbé Browne, dont l'émotion était bien visible, se tournant vers son ami de cœur M. l'abbé Michael McAuley, curé de Coaticooke, le pria de se faire l'interprète de ses sentiments auprès de l'assemblée, ce qu'il fit avec cette verve intarissable dont il a le secret.

Ce fut la clôture de ces agapes charmantes. L'heure du départ allait bientôt sonner ; il fallait se séparer et quitter ce lieu plein de souvenirs et témoin de tant d'émotions. On pouvait encore entendre sur toutes les lèvres, au départ, ces paroles si souvent répétées et qui se trouvaient dans tous les cœurs, adressées au vénérable vieillard : *Ad multos annos !*

III—LETTRES DE FÉLICITATIONS

Nous reproduisons quelques-unes des lettres et des dépêches de félicitations qui ont été adressées au jubilaire et dont plusieurs ont été lues par M. le curé de Saint-Hugues, à la fin du dîner.

Rome, 17 Décembre 1886.

Très Révérend M. Archambault.

Monsieur le Chanoine,

J'ai reçu en son temps votre bonne missive du 15 Novembre dernier, et en réponse, j'ai le plaisir et le bonheur de vous informer que sur la demande spéciale que je lui en ai faite, le St. Père a bien voulu, par un indult en date du 19 dé-

cembre courant, vous accorder, ainsi qu'à vos parents, une indulgence plénière aux conditions ordinaires, de plus vous autorise à donner la bénédiction apostolique avec indulgence de sept ans et sept quarantaines à toutes les personnes présentes à la cérémonie religieuse de vos noces d'or, lesquelles étant bien disposées, prieront à l'intention du Souverain Pontife pour les besoins de l'Eglise.

Inutile de vous dire, M le Chanoine, que je serai de cœur et de sentiments tout près de vous en cet anniversaire béni, pour vous aider à remercier le ciel des grâces qu'il a répandues sur votre longue et belle carrière sacerdotale et pour vous remercier du constant et parfait dévouement que vous avez manifesté pour les intérêts religieux et matériels du diocèse à l'érection duquel vous avez pris, au reste, une très large part.

La religion vous a béni et vous bénit encore de cette grande mesure qui l'a si bien glorifiée, et l'Evêque de St. Hyacinthe vous bénit aussi d'avoir contribué à la formation d'un diocèse qui ne le cède pas en importance et en œuvres de toute sorte aux autres diocèses de la Province.

Il ne faut pas croire, Monsieur le Chanoine, que votre cinquantenaire soit le terme de votre existence. Je tiens beaucoup à conserver nos véritables vétérans du Sanctuaire, ces hommes vieillis dans le saint ministère, et dont la vue seule inspire le respect, la confiance et la vénération. Donc restez encore longtemps au milieu de nous.

Mon souvenir bien affectueux à votre cher fils, et croyez-moi bien sincèrement en N. S.

† L. Z, Ev. de St. Hyacinthe.

M. Archambeault avait écrit à Mgr. l'Archevêque de St. Boniface la lettre suivante :

A Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de St-Boniface, Manitoba.

MONSEIGNEUR,

Il y aura cinquante ans le 15 janvier prochain que j'eus le bonheur de recevoir l'onction sacerdotale des mains de votre digne prédécesseur, Monseigneur Provencher, dans la chapelle intérieure du palais épiscopal de Mgr. Lartigue, premier Evêque de

Montréal. Anticipant de deux jours cette date, si mémorable pour moi, je dois, célébrant mes nocés d'or, renouveler, jeudi 13 janvier, mes promesses cléricales, *Dominus pars hereditatis*, etc.

Monseigneur Moreau, mon Evêque, étant à Rome, ne sera pas ici pour me bénir ce jour-là, et recevoir de nouveau mon *promitto*.

Oh ! me suis-je dit, si par un heureux hasard, Mgr. Taché, le digne successeur de Mgr. Provencher qui m'a fait prêtre, appelé par quelqu'intérêt majeur, arrivait dans nos parages, j'oserais me permettre de l'inviter à pousser une pointe à St. Hugues le 13 janvier prochain. Que je serais heureux, après 50 ans de prêtrise, de pouvoir renouveler mes promesses cléricales entre les mains du digne archevêque de St. Boniface, dont j'ai été, en son jeune âge, pendant quelque temps, l'humble professeur. Mais je le sens, c'était un rêve ; un rêve irréalisable même sans l'obstacle qu'opposerait la triste nouvelle donnée par les journaux d'une maladie sérieuse que vient d'éprouver Votre Grandeur. D'ailleurs, je ne me sens aucun droit de porter mes visées si haut.

Ce pourquoi je me permets de vous écrire, c'est pour faire connaître à Votre Grandeur que vos nombreux amis du Canada, qui vous estiment et vous admirent, adressent au ciel de ferventes prières pour le rétablissement de votre santé si précieuse et si utile à l'Eglise, pour la conservation des jours d'un Evêque qui est à leurs yeux l'âme et la vie des œuvres catholiques au Nord-Ouest, et en même temps pour solliciter humblement votre paternelle bénédiction.

La bénédiction du premier évêque de St. Boniface, il y a cinquante ans, m'a été bien efficace pour vivre, j'espérerais que celle de son successeur me serait d'un grand secours pour m'aider à bien mourir. A soixante-et-quatorze ans et demi il est bien temps d'y penser, et de s'y préparer.

J'ai l'honneur, Monseigneur,

De me soucrire avec un profond respect,

De votre Grandeur,

Le très humble et affectionné serviteur,

L. MISAEL ARCHAMBEAULT, Ptre.

St. Hugues, 12 décembre 1886.

Réponse de Mgr. Taché.

St. Boniface, Manitoba, 29 Décembre 1886.

Vénéré et cher Monsieur,

Votre lettre du 10 courant m'est parvenue il y a quelques jours.

Je vous remercie de la gracieuse invitation que vous voulez bien m'y faire, de me rendre à St. Hugues pour remercier Dieu, avec vos nombreux amis, des grâces privilégiées que le ciel vous accorde depuis un demi siècle.

Entre nos relations personnelles, le fait que vous avez été ordonné par Mgr. Provencher aurait ajouté un charme spécial à la fête qui va se célébrer le 13 Janvier. Les mains du même Saint Pontife nous ont donné, à vous et à moi, l'onction sacerdotale. Il m'eût été bien doux de vous rencontrer à l'anniversaire de votre ordination, pour parler ensemble de celui qui nous a faits prêtres et nous a légué les exemples d'une vie vraiment sacerdotale.

Etant dans l'impossibilité de voyager, je m'efforcerai d'y suppléer par les prières que j'adresserai au ciel pour vous, au jour de votre jubilé.

Mgr. Grandin, arrivé ces jours derniers, n'oublie pas le bienveillant et généreux accueil qu'il a reçu à St. Hugues. Il veut que je vous dise que nos cœurs battent à l'unisson, et qu'ensemble nous prions Dieu de vous combler de ses faveurs les plus signalées, d'environner vos vieux ans de toutes les joies qui font le bonheur du prêtre, de toutes les consolations qui font son espérance, de toutes les récompenses dues à son zèle et à sa charité.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de me soucrire.

Votre tout dévoué en N. S.

† ALEX. Arch. de St. Boniface.

Au moment même où M. le curé finissait la lecture de cette intéressante lettre, il reçut le télégramme suivant qui fut couvert d'applaudissements :

13 Janvier 1887, St. Boniface.

A M. le chanoine Archambeault,

Le successeur de Mgr. Provencher vous offre respects et félicitations.

Archevêque Taché.

Monastère du Précieux-Sang, 2 Janvier 1887.

Mr. L. M. Archambeault, ancien curé de St. Hugues.

Cher Monsieur.

Merci de toutes les chères et bienveillantes choses que vous venez de m'écrire.

Il y a dans mon âme un écho qui m'est bien cher ; c'est qu'il donne la réponse aux sons qu'il a perçus. Votre amical souvenir de notre passé, vos souhaits d'heureuse année, votre sympathie pour mes souffrances, il met tout cela au bout de ma plume ; et je vous transmets avec bonheur, en retour, *des sentiments analogues*. Vive donc notre ancien et amical passé !

Oh ! si je pouvais, le 13 janvier courant, assister à la célébration de vos *Noces d'Or*, comme j'eus le plaisir de vous voir assister aux miennes, je vous paierais, sûrement, ce tribut si justement dû d'amicale attention.

Mais, cloué à mon siège par mes infirmités, je tiens à ce que tout le monde sache que je suis auprès de vous par le sentiment, pour vous féliciter de votre longue et si méritoire existence sacerdotale, pour vous souhaiter bien d'autres heureuses années encore.

En vous bénissant, à votre demande, je sollicite du ciel que mes vœux à votre intention soient exaucés, *avec le commencement* de l'année 1887.

Croyez-moi toujours, pour vous, le même que j'ai été, (comme vous voulez bien me le dire) lorsque j'étais votre évêque.

Adieu.

† Jos. Evq. de Germanicopolis.

Evêché de Sherbrooke, 23 décembre, 1886.

Révérénd M. L. M. Archambeault,

Chanoine de St. Hugues.

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie de tout cœur de votre bienveillante invitation d'assister à vos *Noces d'or* le 13 janvier prochain.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir assister à cette pieuse et grande fête, qui sera un jour de sainte joie, non seulement pour vos anciens paroissiens de St. Hugues, mais aussi pour tous vos frères dans le sacerdoce.

M. le Grand Vicaire Dufresne a été très sensible à votre invitation, et plus heureux que moi, il sera présent à la grande fête.

Permettez-moi, à l'avance, de vous souhaiter non seulement une bonne année, mais un grand nombre d'années.

Puissiez-vous redire encore bien des fois, à l'anniversaire de votre ordination, un consolant et joyeux *Te Deum ! Ad multos annos !*

Veuillez agréer, M. le Chanoine, l'expression de mes bien dévoués sentiments en Notre Seigneur.

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.

Mgr. Raymond n'ayant pu se rendre aux noces d'or de M. le Chanoine Archambeault comme il l'avait espéré, nous reproduisons ici la lettre qu'il lui adressa, en réponse à son invitation.

Séminaire de St. Hyacinthe, 26 décembre 1886.

Révérénd M. L. M. Archambeault,

Chanoine de St. Hugues.

Mon cher Ami,

Je vous remercie de l'invitation spéciale que vous avez bien voulu m'adresser.

Je serai heureux d'assister à la fête dont vous serez l'objet.

Je vous le dois comme à un ancien élève dont les succès ont

fait honneur à son maître ; comme à un ami de près de soixante ans qui a eu constamment à mon égard les rapports les plus bienveillants ; comme à un prêtre rempli de zèle et de dévouement et dont le demi siècle a été utile à un si grand nombre d'âmes ; comme à un membre du chapitre diocésain dont les avis, expression de l'esprit judicieux qui le distingue, ont été hautement appréciés.

Je me flatte que Dieu vous donnera la santé suffisante pour que les préparatifs et les démonstrations de cette fête ne vous fatiguent pas, et que vous soyez conservé longtemps encore à l'estime et à la reconnaissance de vos anciens paroissiens et à l'affection de vos amis.

Avec une respectueuse estime,

Votre humble serviteur et ami dévoué

J. S. RAYMOND.

Séminaire de St. Hyacinthe, le 30 Décembre 1886,

Révérènd Mr. G. Browne Ptre,

Monsieur et cher confrère,

Mille remerciements vous sont adressés par les vieux *Nycticorax* du Séminaire, parceque vous ne l'avez pas oublié dans vos courtoises invitations.

Hélas ! les fêtes de la terre, même les plus belles, me sont interdites depuis longtemps. Il me faut rester au gîte, pour plus d'une raison. Les détails ne sont pas de mise en pareille occurrence.

Cependant, s'il est une fête à laquelle je devrais prendre une part cordiale c'est bien à celle que vous vous préparez à célébrer avec tant de pompe, avec tant de piété filiale.

En rappelant mes souvenirs d'un delà cinquante-cinq ans, je retrouverais, dans votre vétéran du Sanctuaire, le brillant rhétoricien que, moi le petit campagnard fort peu lettré à cette époque, mais fort désireux d'apprendre, très vite ébloui, j'applaudissais de grand cœur, lors de ses triomphes sur ses rivaux.

Je retrouverais le professeur habile qui sut si bien dévelop-

per les talents distingués, si bien discipliner les vigoureux caractères d'une des plus fortes classes qui aient honoré le Séminaire de St. Hyacinthe.

Je saluerai avec une respectueuse affection l'ami franc et sincère, l'homme à l'esprit droit, aux convictions profondes, à la parole sans réticence.

Je n'oublierai pas l'insigne bienfaiteur de l'éducation, en face d'un monument impérissable, mais avant tout, je me prosternerai au pied du bon prêtre qui a " tant aimé la décoration de la maison de Dieu," aux pieds du fidèle ministre du Christ.

Pour le *trouver*, celui-là, il n'est pas nécessaire de le chercher. Il est décelé, il est haut placé par ses œuvres. Tout un peuple formé, élevé par lui les atteste, les publie en ce jour mémorable.

Eh! comme ce peuple a été bien formé, a été bien élevé! Comme, sous la vigilante houlette du bon pasteur, les ovaies se sont irrévocablement fixées dans les doctrines qui forment les braves, les intègres citoyens, parceque ces doctrines sont l'âme des vrais chrétiens.

Je m'arrête, en vous priant, Monsieur le curé, d'unir ma voix au concert de louanges, de félicitations, qui bientôt rejoindra, en le réjouissant, le cœur du vénérable chanoine.

Je vous demande encore de vouloir bien lui dire, en mon nom, avec votre accent le plus doux, mais aussi le plus ferme, le plus confiant : "*Ad multos annos!*"

Puisse le digne vieillard ne voir que les *splendeurs*, ne ressentir que les saintes, les délicieuses *ivresses du calice* du Seigneur, et n'en jamais goûter la moindre amertume!

Puisse-t-il sans cesse répéter en toute assurance, avec le Psalmiste : "*Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vite mee, et ut inhabitem in domo Domini in longitudinem dierum.*"

Absent de corps de vos belles fêtes de famille, j'y serai de cœur.

Je vous souhaite plein succès et pas trop de fatigue.

Acceptez aussi mes bons souhaits de renouvellement d'année.

Votre tout dévoué en N. S.,

F. TÉTREAU, Ptre.

Rome, 19 décembre 1886.

Au Très-Révérénd M. M. Archambeault

Chanoine de St. Hyacinthe.

Monsieur le Chanoine,

Monseigneur de St. Hyacinthe me charge de vous faire connaître que dans son audience de ce jour le St. Père a daigné vous bénir de la manière la plus affectueuse, sur la demande spéciale de Sa Grandeur, à l'occasion de vos prochaines noces d'or sacerdotales.

Permettez-moi, Monsieur et vénérable Chanoine, d'unir mes humbles félicitations à toutes celles qui ne manqueront pas de vous arriver ce jour-là de toutes parts, à l'occasion de cette heureuse fête.

Je vous prie de les accepter avec les vœux sincères que je forme pour que le bon Dieu vous conserve longtemps encore à l'affection et à la vénération de tous vos confrères.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Chanoine

Votre tout dévoué en N. S.

F. SANTENAC, Ptre.

*Lettre de M. l'abbé J. Boucher, curé de Louiseville, présentée
par M. l'abbé H. Lacerte, son vicaire.*

Louiseville, 12 janvier 1887.

Au Très-Révérénd L. M. Archambeault, Chanoine-Titulaire.

Bien cher et vénéré ami,

J'ai reçu votre amicale et affectueuse invitation d'assister à votre cinquantième de prêtrise ; j'usse été heureux de répondre en personne à votre aimable invitation, de prendre part à la solennité de vos *noces d'or* : jour de réjouissance qui n'arrive qu'une fois dans la durée de la plus longue vie humaine.

Le temps qui use tout, non plus que l'espace qui nous a séparés, ne m'a fait oublier des souvenirs qui me sont chers aussi bien qu'à vous-même.

Nous avons été voisins plus de treize années. Le souvenir de l'aide de vos sages conseils dans l'établissement des paroisses de St. David, de Déguire, de St. Guillaume d'Upton, et de la mission d'Acton me va bien encore au cœur.

J'ai toujours admiré, vénéré ami, dans mes rapports avec vous, une intelligence rare, un esprit prompt, un coup d'œil sûr et juste et un jugement droit.

Je n'ai jamais eu à regretter d'avoir suivi vos avis dans la fondation de ces diverses paroisses.

A vous en particulier, vénéré ami Archambeault, et à tous les convives qui vous honorent et vous entourent de leur légitime affection, mes souhaits *ad multos annos*.

JOACHIM BOUCHER,
Archi-prêtre, chanoine, curé de Louisville,
Doyen du clergé des Trois-Rivières.

Il est beau à 83 ans après une laborieuse carrière, d'avoir conservé un cœur si allègre, une imagination si vive, et surtout un si bienveillant souvenir d'un vieil ami, qui, en retour, espère et souhaite assister dans trois ans aux noces de diamant du digne curé de Louisville.

MM. les abbés Millicr, Leclair, O'Donnell, chanoines titulaires de la Cathédrale de St. Hyacinthe, MM. les abbés Hébert, Kamouraska; Lecours, ancien curé; Théberge, Varennes; Michon, St. Charles; Bourque, Laprésentation, Dauray, Wonsoket; Dumontier, Malborough; Burque, Pérou, Desnoyers, Melone, empêchés de venir, ont fait parvenir leurs félicitations et leurs souhaits *ad multos annos*.

Télégrammes reçus vers midi, le jour jubilaire, par M. Archambeault.

De son aîné, bien-aimé et bien digne frère, cloué sur son lit de douleur!

Janvier 13, 1887. Varennes.

Belle et joyeuse fête. De longues années de santé et de bonheur!

J. N. A. ARCHAMBEAULT.

Janvier 13, 1887. Montréal.

Au Révérend M. G. Browne,

Je suis de cœur avec vous pour souhaiter une longue carrière à votre patriarache, l'honneur du clergé canadien.

A. DE MARTIGNY,
Banque Jacques Cartier.

Janvier 13, 1887. Varennes.

Au Révérend Chanoine Archambeault,

Veuillez recevoir nos plus sincères félicitations à l'occasion de cet heureux évènement.

DR. N. DUCHESNOIS.

Bouquet spirituel des mères des pauvres.

St. Hyacinthe, 11 janvier, 1882.

Au Très Révérend M. Archambeault,

Chanoine de la Cathédrale de Hyacinthe.

Monsieur le chanoine,

Pendant que l'on s'apprête à célébrer avec une pompe extraordinaire le cinquantième anniversaire de votre sacerdoce, et que, pour vous rappeler ce touchant souvenir, la belle et majestueuse église de St. Hugues ajoute encore à sa riche parure, en la couvrant de drapeaux et de bannières aux figures symboliques, il est une famille qui de loin contemple avec bonheur cet appareil de fête, et qui voudrait mêler sa voix aux concerts de louanges qui feront demain tressaillir ces voûtes sacrées.

Cette famille, Monsieur le Chanoine, c'est la vôtre, c'est celle qu'abrite le vaste Hotel-Dieu de St. Hyacinthe, dont vous êtes l'un des plus insignes bienfaiteurs.

Les religieuses de cet institut, avec leurs pauvres, leurs malades et leurs orphelins, se lèvent aujourd'hui pour bénir votre nom, applaudir aux splendides démonstrations du clergé de ce diocèse et éterniser en quelque sorte, par une commune grati-

tude, ce *semi-siècle* d'immolation pour le bien des pauvres, pour la gloire de Dieu et de la sainte Eglise.

Oui, Monsieur le Chanoine, vos œuvres se dressent aujourd'hui devant vous comme autant de témoins irrécusables de vos talents, de votre autorité de prêtre et de l'immense charité de votre cœur.

Du haut des sacrés parvis la Vierge de Lourdes sourit à ce joyeux concours; dans l'extase de l'amour, elle chante avec nous les *noces d'or* de son dévot serviteur et présente à son divin Fils les mérites accumulés de cinquante années de votre fécond et laborieux ministère.

Qu'elle vous protège encore longtemps au milieu de la paroisse qui vous vénère et des institutions religieuses qui vous doivent en partie leur développement et leur prospérité.

Que ce jour de jubilation soit suivi de jours calmes et sereins afin que belle et heureuse soit votre verte vieillesse, jouissant avec nous des bienfaits que nous vous devons.

Avec ces témoignages de haute vénération et de sincère gratitude, veuillez accepter, Monsieur le Chanoine, cette ceinture. C'est un modeste présent de noce, qui redirait trop faiblement notre reconnaissance, si nous n'avions tenu à vous en donner de meilleures preuves, en nous chargeant du décor de l'église pour la circonstance.

Ces oriflammes et ces inscriptions parleront à tous et contribueront, je l'espère, à rehausser encore la solennité de ce grand jour.

Au nom des religieuses et des pauvres de l'Hôtel-Dieu, se sousscrit,

Votre très reconnaissante et très humble servante.

Sr. ARCHAMBEAULT, Sup. Générale.

ECHO DE FRANCE.

*Lettre de la Révérende Mère Supérieure Générale
de la Présentation.*

Monsieur le Chanoine,

Après avoir confié au cœur du saint enfant Jésus nos vœux les plus sincères en faveur du vénérable ami de nos œu-

vres, je salue avec bonheur cette nouvelle année, qui parmi les joies intimes qu'elle nous réserve, nous en apporte une dont nous bénissons d'avance le suprême Auteur de tout bien. Vous me comprenez ! Oh ! Oui ! Célébrer vos noces d'or sera pour nous, malgré la distance, une fête de cœur, une fête d'action de grâce et de chaleureux... vivat !

Pourrait-il en être autrement ? La reconnaissance et la vénération ont de trop justes accents dans nos âmes émues à l'égard du vaillant prêtre, dont le 15 janvier proclamera le cinquantième du sacerdoce, et les vertus et les travaux apostoliques.

Veuillez donc nous permettre Monsieur le Chanoine, de nous associer à l'honorable clergé canadien, en particulier à votre digne successeur, le Rév. M. Browne, vrai fils de votre tendresse et de votre saint dévouement, à vos bien-aimés paroissiens, mais surtout à nos chères sœurs qui s'estiment si heureuses de fêter avec toute la solennité possible votre jubilé sacerdotal. Puisse le Divin Maître exaucer nos vœux, et répandre sur vous ses libéralités, ses dons les plus insignes, afin que de longues années encore nous ayons la consolation de vous offrir nos respectueux sentiments.

La communauté entière, sans oublier nos bonnes sœurs canadiennes de l'Assomption et du St. Rédempteur, vous prie d'agréer ses meilleures félicitations. Daignez croire surtout aux miennes, et recevoir l'assurance du profond respect dont je me plais à vous renouveler l'hommage, en me disant,

Monsieur le Chanoine,

Votre très humble servante,

MARIE ST. ADRIEN, Sup. Gén.

Bourg St. Andéol, 1er janvier 1887.

M. Archambeault a aussi reçu des lettres de félicitations des Révérendes Sœurs du Saint-Rédempteur et St-Mauricii, religieuses canadiennes de la Présentation, actuellement en France, de la Rév. Sœur Madeleine-de-la-Croix, religieuse de la Providence, à Montréal, et de Madame Duranceau, née Sylvestre, de Montréal. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de reproduire ces lettres, remplies de nobles pensées et de sentiments délicats.

*Liste des membres du Clergé présents aux Noces d'or de Monsieur le
Chanoine L. M. Archambeault.*

—
DIOCÈSE DE ST-HYACINTHE.
—

Mr le G. V. J. A. Gravel, Administrateur ; Mr le Chanoine Ouellette, Sup. du Séminaire ; Mr le Chanoine Beauregard, Evêché ; Mr le Chanoine Prince du Séminaire ; Mr le Chanoine Larocque, curé de la Cathédrale ; Mr le Chanoine Provençal, St-Césaire ; Mr le Chanoine Désorey, St-Ours ; Mr le Chanoine St-George, St-Athanase ; T. Révd. Père Maricourt, O. F. P. Prieur ; MM. les abbés F. X. Jeannotte, Sup. du Petit Séminaire de Ste-Marie du Monnoir ; A. Lemay, St-Marc ; M. Godard, St-Aimé ; J. Gaboury, St-Mathias ; J. B. Dupuy, St-Antoine ; N. Gauthier, St-Damase ; C. Poulin, St-Sebastien ; J. B. Véronneau, St-Jean-Baptiste ; L. C. Blanchard, Ste-Angèle ; F. X. Pratte, St-Simon ; N. Mignault, anc. curé ; T. Soly, anc. curé ; L. L. Dupré, Sorel ; T. Hardy, St-Pie ; J. B. Duhamel, St-Dominique ; J. B. Durocher, St-Grégoire ; J. B. Chartier, Proc au Séminaire ; V. Gatineau, St-Alexandre ; T. Boivin, St-Hilaire ; J. P. Dupuy, Farnham ; J. B. O. Guy, Ste-Rosalie ; J. Noisieux, St-Victoire ; J. Jodoin, Acton-Vale ; E. H. Guilbert, St-Théodore ; P. Larochelle, Chap. La Présentation ; T. Bessette, Chap. Hôtel-Dieu ; R. R. P. P. Coté, O. F. P. Notre-Dame du Rosaire ; J. Perquis, C. S. C. Farnham ; MM. les abbés F. X. Bertrand St. Liboire ; F. X. Vanassé, Ste. Anne de Sorel ; H. Balthazard, N.-D. du Richelieu ; A. S. Dupuy, St. Paul ; M. Decelles, St. Roch ; J. Beaudry, St. Marcelle ; T. Courtemanche, St. Louis ; J. D. Meunier, St. Barnabé ; E. Lessard, Upton ; L. L. Boivin, Bedford ; A. St. Louis, Waterloo ; J. C. Bernard, Adamsville ; A. Petit, West Shefford ; C. Sicard, Frelighsburg ; A. Bouvier, St. Joseph de Sorel ; M. Gill, St. Joachim ; T. Guertin, Sweetsburg ; R. Desnoyers, Knowlton ; L. N. Angers, Danham ; J. G. Browne, Curé St. Hugues ; G. S. Derome, Vic. St. Césaire ; J. A. Fauteux, Vic. Farnham ; W. Alexandre Vic. St. Simon ; G. E. Dion, Vic. St. Denis ; J. L. Marcotelles, Vic. St. Hugues ; M. M. C. H. Lefebvre, Ecel ; J. B. Bourgeois, Ecel ; J. J. Brennan Ecel.

DIOCÈSE DE NICOLET.

S. G. Mgr. E. Gravel ; MM. les abbés L. V. Thibaudier, Sec. Evêché ; M. Marchand, Drummondville ; A. Moreau, St. David ; L. E. Dauth, St. Guillaume ; J. Forcier, St. Eugène ; H. Bruneau, Direct. Séminaire.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE.

MM. les abbés A. E. Dufresne V. G. Evêché ; M. McAuley, Coaticook ; M. Deschamps, Stukley ; F. P. Dignan, Windsormills ; F. Coderre, St. Suzanne, P. C. Boulay, Bolton.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

MM. les abbés Primeau, Boucherville ; P. E. Lussier, Beauharnois ; F. Aubry, St. Jean, Dorchester ; M. Laporte, Chap. Sacré Cœur ; Rev. P. Lecomte, O. M. I.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

M. l'abbé Lacerte, vicaire, Louiseville.

ETATS-UNIS,

MM. les abbés Hevey, Manchester ; H. V. Milette, Nashua ; A. Delphos, East Douglas ; M. Laffamme, Fall River ; C. E. Bruneau, West Gardner ; Rev. P. Marion, O. M. I., Plattsburg.

Rev. Frère Isidore, O. S. F. Alep, Asie.

Le frère de M. le Chanoine, M. J. N. A. Archambeault, de Varennes, n'a pu, comme nous l'avons dit, assister à cette fête. Il y était représenté par son fils, M. J. L. Archambeault, avocat, de Montréal.

CADEAUX REÇUS.

De la communauté de la Présentation de France et du Canada, un calice en or.

Des sœurs et élèves du convent de St. Hugues, un portrait de la Mère St. Maurice.

Des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe, une belle ceinture de soie avec glands, et toutes les inscriptions, bannières, qui décoraient le sanctuaire.

Des paroissiens de St. Hugues, de riches dalmatiques en drap d'or.

Des messieurs les Chanoines du chapitre de la Cathédrale de St. Hyacinthe, 2 magnifiques volumes illustrés, *la Terre Sainte*, par Victor Guérin.

De M. l'abbé I. B. Véronneau, premier prêtre de St. Hugues. *Vie de Jésus-Christ*, illustrée, Veillot.

Des zouaves, *Vie de St. Louis*, illustrée, H. Wallon.

De M. l'abbé Pratte, 3 volumes, *Hommes, femmes et châteaux illustres de France*, illustrés.

De M. l'abbé Laporte, *Vie de Ste. Cécile*, Guéranger.

De J. L. Archambeault, avocat, *Vie de la Ste. Vierge*, illustrée, et un magnifique bouquet de fleurs naturelles, envoyé par Mlle Yvonne Archambeault, filleule de M. le chanoine.

La Ste. Face de N. S. avec lampe, de M. l'abbé Guy.

De Jos. Desrosiers, avocat, 2 bouquets de fleurs artificielles.

De Madame Tessier, Nashua. Bougeoir doré.

De la famille de M. Léon Choquette de St Hugues, une magnifique boîte contenant une douzaine de mouchoirs de toile fine, avec le monogramme du Chanoine, artistiquement brodé sur chaque mouchoir.

De M. J. L. Archambeault, M. D., Cohoes. de ses sœurs et de M. Jacques Cartier, St. Antoine. Portrait de M le Chanoine, très bien réussi, par Magill.

De M. l'abbé Dupré. Sorel, riche anneau de table et annexes avec serviette de satin.

De M. l'abbé Browne, une belle soutane.

De M. l'abbé Alexandre, vicaire, *Chansons populaires*, 1 vol.

Du Rév. Marcorelles, vicaire. Une image précieuse faite de morceaux d'habits de Mgr. Bourget.

De Mme Deschamps, N. Suckley, assiette, soucoupe et tasse en porcelaine dorée.

De M. Isidore Laperle de St. Hugues, de belles pantoufles en velours.

Et plusieurs autres petits articles de différentes personnes.

*Regi sæculorum immortalis et incisibili, soli Deo
Honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

DEO GRATIAS !



